



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère
Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

THAMM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7^{ème} réunion du Comité de pilotage national du programme THAMM en Tunisie

Tunis, le 20 novembre 2024 – Aujourd'hui s'est tenu le 7^{ème} Comité de pilotage national (CPN) du programme THAMM, financé par l'Union européenne, pour discuter de la gouvernance des migrations de travail et la mobilité des compétences.

Le programme THAMM, lancé en 2020 sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, vise à renforcer les opportunités de formation et d'emploi grâce à la mise en place de schémas de mobilité équilibrés et sécurisés, profitables à toutes les parties. Financé par l'Union européenne à hauteur de 17,6 millions d'euros et cofinancé par l'Allemagne et l'Italie, ce programme comprend actuellement cinq projets :

1. L'OIT (Organisation Internationale du Travail : gouvernance des migrations
2. L'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) / Italie : gouvernance et mobilité dans les métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP)
3. La GIZ (Agence Allemande de Coopération Internationale) : mise en place de schémas de mobilité vers l'Allemagne
4. Enabel (Agence Belge de Développement) : développement de schémas de mobilité vers la Belgique
5. L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) : développement de schémas de mobilité vers la France

Aligné sur le Partenariat des Talents entre l'Union européenne et la Tunisie, le programme THAMM s'inscrit dans une stratégie globale et durable pour répondre aux enjeux cruciaux d'employabilité et de mobilité, à travers le développement de compétences de façon circulaire et mutuellement avantageuse. Il ouvre de nouvelles opportunités pour les professionnels tunisiens désirant travailler en Europe, tout en contribuant au développement national en améliorant l'offre de formation professionnelle en Tunisie. Ce partenariat illustre un modèle de coopération « gagnant-gagnant » entre les deux rives de la Méditerranée.

Le 7^{ème} COPIL marque le lancement officiel de la phase THAMM Plus et annonce la clôture du projet THAMM Enabel. Il s'est ouvert sur une cérémonie en présence du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Riadh Chaoued, entouré de l'ambassadeur de l'Union européenne, M. Giuseppe Perrone, et des représentants des États membres impliqués : l'ambassadrice d'Allemagne, Mme Elisabeth Wolbers, l'ambassadeur de Belgique, M. François Dumont, l'ambassadeur d'Italie, M. Alessandro Prunas, et le ministre conseiller de l'ambassade de France, M. Manuel Bufala.

Ouvrant la séance, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle a souligné « l'importance du partenariat de mobilité avec les pays impliqués dans le programme THAMM dans un esprit gagnant-gagnant et qui doit être bénéfique aussi bien pour la Tunisie que pour les pays partenaires (France, Allemagne, Italie et Belgique). Il a également précisé que cet événement consacré au lancement de THAMM Plus et à la réunion du comité de pilotage témoigne de la bonne collaboration et coordination entre les différentes parties prenantes de ce programme, ce qui a permis de créer un espace de dialogue

entre toutes les parties impliquées dans la mobilité de main-d'œuvre, d'adopter une approche globale de traitement de la migration et d'avoir une vision commune dans ce domaine ».

« Les enjeux d'employabilité et de mobilité sont au cœur de notre partenariat avec la Tunisie. Il est primordial de créer de meilleures opportunités pour la jeunesse tunisienne, tant en termes d'accès à la formation et au marché du travail en Tunisie, qu'en développant les voies légales de migration et les schémas de mobilité avec nos Etats Membres impliqués », a enchaîné M. Giuseppe Perrone, ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie.

L'ambassadrice d'Allemagne a ajouté : « Nous sommes ici pour célébrer le lancement du programme THAMM Plus, qui succède au programme THAMM, achevé avec grand succès en 2023. THAMM Plus représente un programme phare pour la coopération entre la Tunisie et les pays membres de l'Union européenne : un programme qui promeut la migration de main d'œuvre sûre, ordonnée et régulière. La migration professionnelle crée des perspectives économiques à la fois pour la Tunisie en tant que pays d'origine ainsi que pour les pays européens de destination, dont l'Allemagne. Cet événement démontre à merveille l'étroite collaboration entre les partenaires tunisiens, les organisations internationales, l'Union européenne et ses pays membres ».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Italie a affirmé : « Le programme THAMM Plus est d'une importance capitale et s'inscrit parfaitement dans les priorités du Gouvernement italien telles que définies dans le Plan Mattei et le Processus de Rome, comme l'a confirmé la participation de la Ministre italienne du Travail à l'inauguration du 4 novembre. Il s'agit d'une initiative gagnant-gagnant qui vise à créer, grâce au financement de l'Union européenne et du ministère italien de l'Intérieur et à l'expérience de l'OIM et de l'organisation ELIS, une route migratoire régulière pour répondre aux besoins des entreprises italiennes du secteur de la construction, tout en garantissant un emploi décent aux travailleurs tunisiens ».

Évoquant la clôture du projet THAMM Enabel, l'ambassadeur de Belgique a considéré qu'il « incarnait la vision belge de la coopération au développement dans le domaine de la mobilité humaine : intégrer le développement du secteur privé et la mobilité des personnes comme leviers d'intégration, de croissance inclusive, et de développement durable local ».

En tant que réunion de gouvernance, le COPIL a permis de réitérer l'engagement commun en faveur d'une migration sécurisée et régulière, soulignant l'importance d'une collaboration étroite pour répondre aux besoins croissants de compétences, tant en Tunisie que dans les États membres de l'UE. Le représentant de l'ambassade de France a souligné à ce sujet : « Dans une conjoncture de forte demande de compétences sur le continent européen, le risque pour les pays d'origine serait de se vider de leurs forces vives. C'est pourquoi il est indispensable de construire ensemble des réponses équilibrées à la demande des acteurs économiques, en veillant à préserver le tissu économique local ».

THAMM Plus représente une nouvelle étape dans la mise en place d'une stratégie visant à promouvoir l'employabilité et l'inclusion des jeunes dans des secteurs porteurs, tout en soutenant un développement économique inclusif. Ainsi, des initiatives seront déployées pour renforcer les compétences des travailleurs tunisiens, faciliter leur mobilité et améliorer la reconnaissance internationale de leurs qualifications.

Les discussions se sont concentrées sur trois axes principaux : la gouvernance de la migration, la formation professionnelle et l'adéquation des compétences aux besoins du marché de l'emploi national et international.

Mis en œuvre par



Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle : abir.hachani@mfpe.state.tn

DUE : mohamed.zghal@eeas.europa.eu

Enabel : alessandra.varesco@enabel.be

GIZ : andrea.milkowski@giz.de

OFII : ghada.hadhbaoui@ofii.fr

OIM : iomtunispublicinfo@iom.int

OIT : amri@ilo.org

Mis en œuvre par



Organisation
internationale
du Travail

